



## **La CGT et le SNU défendent, seuls, les conditions de travail des agents**

**Le 26 Janvier** une expertise, pour mesurer les impacts, des nouveaux projets :

- Conseillers dédiés entreprise
- Mail.net
- Modularisation des horaires d'accueil

**a été votée à la demande et par la CGT et le SNU.**

Après avoir contacté plusieurs cabinets, le SNU et la CGT ont retenu le cabinet « IRCAF Réseau ».

**Depuis lors, la direction bloque l'avancement de ce dossier.**

**Elle refuse de passer au vote de l'expert.**

Si la contestation de la direction est légitime, pourquoi la direction n'utilise-t-elle pas son droit de recours au TGI ??? (seule instance qui peut revenir sur le vote)

**Le SNU et la CGT dénoncent la manipulation de la Direction Régionale qui a fait revoter une nouvelle délibération pour annuler l'expertise :**

**et cela en toute illégalité, (code du travail)**

**et avec le soutien des élus FO qui ont retourné leur veste ! (entre le CHSCT du 26/01 et le 26/02)**

**Le SNU et la CGT demandent au président du CHSCT et au secrétaire un CHSCT extraordinaire de procéder enfin au vote de l'expert et lancer la démarche.**

**En parallèle, le SNU et la CGT alertent l'inspectrice du travail pour entrave au fonctionnement du CHSCT.**

**Le SNU et la CGT déplorent qu'une intersyndicale n'ait pu se constituer sur un dossier qui va modifier en profondeur l'organisation du travail et les conditions de travail pour les agents.**